

Communiqué de presse

Paris, le 17 mai 2023

FRANCE 2030 : LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'IMMERSION INTERNATIONALE POUR LES ENTREPRISES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES SOUHAITANT SE DEVELOPPER À TAIËWAN.

Après le Canada, la Corée du Sud, Israël et le Royaume-Uni, un nouvel appel à candidatures s'ouvre aujourd'hui pour accompagner le développement des entreprises culturelles à Taïwan.

Candidatez jusqu'au 17 juillet 2023 !

L'Institut français et Business France ont lancé en septembre 2022 un nouveau programme de soutien à l'export dont l'objectif est d'accompagner l'internationalisation des industries culturelles et créatives françaises (ICC) à travers leur immersion sur un marché stratégique.

S'inscrivant dans le cadre de France 2030, plan d'investissement pour la France de demain porté par le Gouvernement, les programmes d'immersion sont mis en œuvre en lien avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts). **Le programme repose sur l'expertise conjointe de l'Institut français, du réseau diplomatique et culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de Business France et de ses bureaux à l'étranger.**

Il vise à offrir aux entreprises sélectionnées une connaissance approfondie des écosystèmes des pays cibles au contact de professionnels étrangers, à les accompagner dans la définition de leur stratégie au regard des enjeux et contraintes des marchés locaux, à organiser leur immersion dans les pays cibles et leurs mises en réseau (acteurs de l'innovation, partenaires, financeurs, clients etc.) afin de favoriser les opportunités d'affaires.

Ce programme accompagne d'ores et déjà sur 4 marchés stratégiques **plus de 40 entreprises** issues de l'ensemble des secteurs des industries culturelles et créatives.

Ce programme a déjà permis la signature de nouveaux contrats et partenariats, et d'autres sont à venir !

Fort de son succès, le programme se déploie maintenant à Taïwan !

Immersion Taïwan : appel à candidatures ouvert du 17 mai au 17 juillet 2023.

Marché à fort potentiel pour les acteurs et contenus culturels français, Taïwan est doté d'un important réseau d'opérateurs locaux (3 500 *startups*, 250 fonds d'investissement, de nombreux incubateurs, une communauté d'entrepreneurs français), de groupes *tech* de tout premier plan (Acer, Asus, HTC, ...) ; et depuis 2019, d'une politique dynamique d'investissements en direction des secteurs des industries culturelles et créatives.

Le programme *Immersion Taïwan* s'adresse aux entreprises culturelles françaises (TPE, PME, ETI, associations, établissements publics menant une activité commerciale) issues de l'ensemble des secteurs des industries culturelles et créatives (l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes (dont la facture instrumentale), les musées et le patrimoine (dont le patrimoine archivistique), les arts visuels, le *design*, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre et la presse, ainsi que les secteurs connexes de la communication et de la mode pour le volet créatif de leur activité), qui développent une solution innovante et souhaitent la développer sur ce marché à fort potentiel.

Construit en étroite articulation avec le Bureau français de Taipei et le bureau Business France à Taïwan et leurs partenaires, Immersion Taïwan propose une immersion en 3 temps :

- Immersion à distance par des experts locaux (septembre – octobre 2023) : ateliers de présentation des écosystèmes culturels et créatifs locaux ; conseils personnalisés sur la stratégie de développement et aide à l'élaboration des business plan ; définition de la cible de partenaires ou prospects étrangers ; connexions avec des mentors taïwanais, rendez-vous avec des incubateurs, structures de pointe et experts sectoriels.
- Immersion collective sur place (1^{ère} quinzaine de novembre 2023) : visites des lieux et acteurs clés de l'écosystème ICC, accompagnés de temps de *networking* ; exposition de l'offre française sur un stand dédié lors du festival des contenus créatifs taïwanais (TCCF) ; rendez-vous B2B organisés par Business France Taïwan ; session de *pitch* par sous-groupe ; rencontres avec des accélérateurs et des grands comptes ; soirée France en partenariat avec l'agence taïwanaise des contenus créatifs (TAICCA), etc.
- Immersion individuelle complémentaire (de plusieurs semaines à plusieurs mois – 1^{er} semestre 2024) selon les besoins de chaque entreprise (incubation ou accélération dispensée localement ; appui au développement d'un partenariat technique ou commercial ; accompagnement à l'adaptation du produit ou de la solution technologique pour le marché visé ; appui à l'implantation d'une filiale dans le pays...)

Un dispositif d'accompagnement personnalisé et d'évaluation est proposé tout au long du programme.

Les conditions de participation et les modalités de candidature sont à retrouver sur le site de l'Institut français.

Ce programme se déploiera sur d'autres marchés cibles en 2023 : les prochaines destinations seront annoncées dans les mois à venir !

Plus d'informations : <https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/offre/immersion-taiwan>



À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre, et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)
www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

L'Institut français

Acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France, l'Institut français est placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. Il assure trois missions fondamentales :

- Promouvoir la culture et la langue françaises dans le monde ;
- Œuvrer à la diversité culturelle dans le monde ;
- Amplifier l'action du réseau culturel français à l'étranger.

Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

www.businessfrance.fr / [@businessfrance](https://twitter.com/businessfrance)

Contacts presse

Institut français

Néguine Mohsseni

neguine.mohsseni@institutfrancais.com

Business France

Séverine De Carvalho

severine.decarvalho@businessfrance.fr

Business France

Siham Morchid

siham.morchid@businessfrance.fr